

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>26123</b>	De <b>M. Thierry Michels</b> ( La République en Marche - Bas-Rhin )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale et jeunesse		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale et jeunesse
<b>Rubrique</b> > enseignement secondaire	<b>Tête d'analyse</b> > Situation des écoles situées en réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP +)	<b>Analyse</b> > Situation des écoles situées en réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP +).
Question publiée au JO le : <b>28/01/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Thierry Michels attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la situation des écoles situées en réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP +) à Strasbourg. Le vendredi 4 octobre 2019, trois adolescents se sont introduits dans le collège Jacques Twinger de Strasbourg. Repérés par une enseignante qui leur a demandé de quitter les lieux, l'un d'eux l'a menacée avec une arme. Alors qu'elle appelait à l'aide, les trois intrus ont pris la fuite avant d'être retrouvés par les forces de police. Cet événement a beaucoup choqué les personnels, les élèves et leurs parents dans ce collège, plus grand établissement en REP du Bas-Rhin. Le collège Twinger, comme les autres collèges situés en REP et REP+ à Strasbourg, est régulièrement confronté à de l'incivilité voire à des violences. Cette violence, et c'est à déplorer, s'étend ensuite en dehors de ces écoles, comme peut en témoigner la nuit de la Saint-Sylvestre à Strasbourg, où près de 220 voitures ont brûlé. Ces collèges de quartier, plus qu'ailleurs, incarnent l'État, incarnent la République. En cela, ces établissements situés en zone prioritaire nécessitent des moyens importants. M. le ministre peut en être sûr, la volonté de la communauté éducative de diffuser les connaissances ne fait pas défaut. M. le député a vu l'ambition des enseignants et a entendu les attentes des parents qui, plus que de simples mesures, attendent un véritable projet local destiné à soutenir une vie de quartier apaisée et à accoucher, il faut le souhaiter, d'un établissement scolaire modernisé. M. le député reconnaît et salue les efforts menés par le rectorat, notamment l'instauration de partenariats avec les associations du quartier. Ceux-ci sont toutefois loin d'être suffisants, alors que les habitants du quartier Koenigshoffen, ainsi que ceux de tant d'autres en France, le méritent. Il salue également les dispositions prises par le Gouvernement pour assurer une plus grande justice sociale et garantir à chaque élève les moyens de construire au mieux son parcours scolaire. L'une de ces dispositions est le programme « cités éducatives », qui promet de relever le défi de l'intégration des jeunes en difficulté, de leur plus jeune âge jusqu'au moment de leur insertion professionnelle. Le collège Hans Arp à Strasbourg dans le quartier de l'Elsau a été labellisé cité éducative en septembre 2019. Il lui demande de lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement pour aider, voire sauver, ces collèges de quartier et créer cette école de la confiance, et quels seront les moyens déployés dans le cadre des « cités éducatives » pour qu'enfin la communauté éducative puisse y mener paisiblement la plus belle mission qui soit : construire un avenir pour les jeunes, et tous les jeunes.